

Communiqué - 11 septembre 2020

Projet de réaménagement de la porte Maillot

Du 16 septembre au 25 octobre 2020

Informez-vous, posez des questions, donnez votre avis !

Une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE), préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paris et à la délivrance des permis d'aménager nécessaires au réaménagement des espaces publics de la Porte Maillot à Paris aura lieu du 16 septembre au 25 octobre 2020 sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). La CNDP a désigné Mme Sylvie DENIS DINTILHAC, M. Jean-Louis LAURE et M. François NAU en qualité de garants de cette procédure.

Un site internet dédié <http://ppve.maillot.contribuez.net> mis à la disposition du public, support privilégié de la participation, permet notamment :

- De consulter et télécharger le dossier de présentation du projet ainsi que la plaquette de présentation ;
- De déposer et de consulter les observations, questions, avis et propositions, ainsi que de prendre connaissance des réponses apportées au fur et à mesure par la ville de Paris

Le dossier est également consultable sur support papier, ainsi que sur deux postes informatiques, à la mairie du 16^{ème} arrondissement de Paris, 71 Avenue Henri Martin (horaires d'accès : <https://www.mairie16.paris.fr>) et à la mairie du 17^{ème} arrondissement de Paris, 16-20 rue des Batignolles (horaires d'accès : <https://www.mairie17.paris.fr>).

Les observations peuvent également être formulées sur le répondeur-enregistreur de la PPVE au [01.83.62.94.65](tel:01.83.62.94.65) pendant toute la durée de la procédure.

Deux réunions publiques sont programmées, en présence des garants, et auront lieu – sous réserve du contexte sanitaire – dans la salle Pradeau de la Fédération Française du Bâtiment, 10 rue du Débarcadère, 75017 PARIS :

- Réunion de lancement de la procédure de participation, le mardi 22 septembre 2020 à 19h30
- Réunion de restitution de la participation du public, le mardi 24 novembre 2020 à 19h30

Afin de se conformer aux règles sanitaires, le nombre de participants sera limité, par ordre d'arrivée, et le port du masque obligatoire. Les modalités de tenue de ces réunions étant susceptibles d'évoluer le public est invité à les vérifier sur le site <http://ppve.maillot.contribuez.net>.

Une réunion portant sur les thématiques de la mobilité et de l'environnement sera d'autre organisée sous la forme d'une web conférence en ligne le jeudi 1er octobre 2020 à 18h30.

Les garants désignés par la CNDP invitent le public et tous les acteurs à la participation et se tiennent à leur disposition pour toute question.

sylvie.denis-dintilhac@garant-cndp.fr

jean-louis.laure@garant-cndp.fr

francois.nau@garant-cndp.fr